



Lavoixdubourg



www.ville-samer.fr

Bulletin périodique d'informations de la Ville de Samer

Numéro 12 | Décembre 2011

Directeur de Publication : Claude Bailly | Conception : Sébastien Pont | Crédits photos : Daniel Pouly/Lucile Bruyez/Ville de Samer Imprimé en 1.700 exemplaires par Desvres Impression

UN ÉCO-QUARTIER À SAMER !

Résidence Eugène Chisot

Peintre du XIXème siècle, ayant vécu à Etaples et Le Touquet



Situé dans la rue Nicolas-Jacques Conté (entre les routes de Wierre et de Questrecques), cet éco-quartier comprendra 36 logements locatifs et 26 terrains à bâtir, dans une démarche durable et environnementale : de l'aménagement urbain et paysager à la conception architecturale des logements, sans oublier les économies d'énergies.

Retrouvez toutes les photos des actualités sur www.ville-samer.fr



L'Actu sur votre Mobile



Depuis votre mobile, téléchargez gratuitement l'application flashcode ; scannez ensuite ce flashcode pour accéder à notre site internet et restez informé en permanence des actualités de la ville.

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

- TRAVAUX : Réfection de divers équipements municipaux ; Aménagement de la rue Jean Moulin
- ANNIVERSAIRES - NOCES D'OR
- VIE DES ASSOS : assemblées générales, tournois, etc...
- des INFOS



Le point sur... ...les travaux dans la commune

■ Salle de restauration de la rue Ferdinand Farjon

Après un débriquetage conséquent, un enduit teinté projeté est venu finir cette réalisation rendue nécessaire par l'usure du temps. C'est l'entreprise "KARIKILIC" qui a mené à bien cette tâche.

■ Salle Henri Mory



Faisant suite aux changements de menuiseries extérieures, une remise en peinture a été réalisée par nos services techniques. Le rendu est du plus bel effet sur cette imposante façade.

■ Bibliothèque Municipale

Notre bibliothèque municipale va également retrouver une nouvelle jeunesse. Comme vous avez pu le constater, côté rue de Desvres, nos agents communaux ont réalisé un gros travail de préparation pour que l'entreprise L'HERBIER, choisie suite à un appel d'offres, puisse réaliser un enduit projeté sur la façade. La mise en peinture sera réalisée par la suite sur le reste du bâtiment par nos services.

■ Trottoir de la route de Wierre

Mise en enrobé du trottoir de la route de Wierre au Bois, sur la première partie ; le reste le sera dès la fin du programme de construction prévu.

■ Bulbes de Hollande



Le long de la RD901, avenue Henri Mory, sur la partie enherbée, une société de Hollande, l'entreprise VERVOERE, a planté quelques 6.000 bulbes grâce à une machine spécialement conçue pour ce type de plantations.

Ces bulbes vont se multiplier au cours des années et leur durée de vie moyenne est de 10 ans.

Nous n'attendons plus maintenant qu'une seule chose : les voir sortir de terre !

■ Aménagement de la rue Jean Moulin



L'entreprise EIFFAGE, titulaire du marché, coule sur place les bordures en béton, avec une machine spécialisée. Gain de temps et d'argent, mais moins de main d'oeuvre....

La rue Jean Moulin sera donc entièrement aménagée pour l'arrivée des gendarmes dans leur nouvelle caserne, prévue début 2012.

Après le dépôt des enfants à l'école maternelle, les parents pourront donc emprunter cette nouvelle voie pour déboucher dans l'avenue Henri Mory, face à Intermarché, avec une bien meilleure visibilité.

L'ancienne gendarmerie du Vernicourt sera revenue à la Société LOGIS 62 de Boulogne/mer, qui prévoit un programme de logements locatifs et en accession.

■ Une nouvelle porte d'entrée à la Mairie



Dans le souci d'économies d'énergie, les portes battantes d'entrée de la mairie ont été remplacées par des portes automatiques, ne laissant partir que très peu de chaleur pendant l'hiver.

Et quel confort pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes !!

■ Du technique...

La quasi-totalité des travaux effectués dans la commune le sont par nos services techniques. Outre leur disponibilité, nos agents ont les compétences professionnelles et techniques qui leur permettent de réaliser leur tâche en fonction des normes spécifiques liées à chacune de leur réalisation.

Leur savoir-faire est un atout indéniable pour la Commune.

TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que les poubelles ne peuvent être sorties qu'à partir de 18 heures la veille du jour de ramassage, et elles doivent être rentrées au plus tard le soir de ce même jour.

Ayons le geste citoyen et respectons ces recommandations, qui ne sont d'ailleurs que de simples règles du "bien-vivre ensemble".

INFOS

■ Transfert de la salle de réunion des associations

La salle des associations de l'Allée Jean Bardol est transférée provisoirement et pour une durée d'environ un an à l'ancienne perception, au 114 rue de Desvres.

■ Un nouveau panneau d'affichage à la salle du Trion



Celui en place était défectueux et il n'est plus possible de trouver de pièces pour le réparer. La ville a donc procédé à cet investissement, d'un montant de 2.340€ TTC

■ Le conseil municipal a dit "non" au projet de fusion des syndicats des eaux

Lors de sa séance de juillet dernier, et sur la recommandation du maire Claude Bailly, le conseil a donné un avis défavorable au projet de l'État de fusion entre la communauté de communes Desvres-Samer, le syndicat des eaux de la région de Colombert, le SI d'eau et d'assainissement de Quesques et le syndicat des eaux de Samer et environ. « On nous propose un groupement qui égalisera le prix de l'eau mais nous n'avons pas eu assez de renseignements, a expliqué le maire. Quand nous disposerons de plus d'éléments, cette décision pourra être revue ».

Clap de début des travaux de la salle polyvalente



Après des fouilles archéologiques qui n'ont rien donné, le terrassement a été réalisé pour la construction de l'école de musique et la salle polyvalente. En tout, ce sont 17 000 m³ de terre qui ont été enlevés.

Les travaux de construction devraient se faire sur 2012 et l'aménagement des lieux en 2013. De quoi espérer rendre opérationnelles la salle polyvalente et l'école de musique pour septembre 2013.

A suivre...

Des costumes de concert pour l'Orchestre d'Harmonie



La ville a financé de nouveaux costumes de concert pour l'Orchestre d'Harmonie. Nos musiciens pourront continuer à représenter dignement la Ville au delà de nos frontières.

La propreté de la Ville : l'affaire de tous, le devoir de chacun !

Notre cité est notre "maison commune", et comme le résident d'une maison, nous devons suivre des règles d'hygiène et de propreté, sinon c'est l'ensemble de la maison qui supporte notre laisser-aller.

La propreté de notre ville est donc l'affaire de tous et de chacun. Dans ce registre, les déjections canines sont un exemple illustratif : malgré nos rappels dans les différents articles de "La Voix du Bourg" ou par diffusion dans les boîtes aux lettres, certains propriétaires de chiens continuent à laisser leur animal "semer" leurs déjections un peu partout.

"Article 1 : Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux."

"Article 2 : En dehors des cas définis à l'article 1, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins, plate-bandes, et ce par mesure d'hygiène publique.

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Il est donc fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal, en vue de les déposer dans les poubelles."

"Article 3 : En cas de non respect de l'interdiction édictée à l'article 2, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes prévues par le Code Pénal pour les contraventions de 2ème classe, soit 38 €."

La Police Municipale veillera tout particulièrement au respect et à l'application de cet arrêté par une prochaine campagne de verbalisation.

Un arrêté municipal en date du 17 avril 2009 précise que :



Mon Maître
est classe :
il ramasse !

ANNIVERSAIRES



■ **Micheline FICHEUX : 80 ans**



■ **Jeanine QUANDALLE : 80 ans**

NOCES D'OR



■ **Epoux DORMAY-SUEUR**

M. le Maire a accueilli en mairie Denise Sueur et Pierre Dormay, ainsi que les membres de leur famille et amis, afin de célébrer leur noces d'or.

Ils s'étaient dit "oui" le 8 août 1961 et, cet été, ils sont venus renouveler leurs vœux.

Le Maire, Claude Bailly, leur a remis des fleurs et une faïence de la part de la Ville.

Propreté de la ville (suite)

■ Le saviez-vous ?

L'usage des produits phytosanitaires pour le traitement des mauvaises herbes est interdit. Sont autorisés seulement les procédés manuels ou mécaniques.

Une brosse rotative est actuellement en commande, ce qui nous permettra d'éliminer la petite verdure existante notamment entre les pavés de la Place, au cimetière ou dans certains caniveaux. Nos employés communaux continuent néanmoins d'enlever manuellement les mauvaises herbes.

■ Mini-déchetterie

La Communauté de Communes a accepté de créer à Samer une mini-déchetterie derrière les services techniques, rue de Desvres, (pour éviter de multiples déplacements à la déchetterie de Longfossé).

Celle-ci n'accepte désormais plus que les déchets verts. En effet, une tentative a été faite avec la pose d'une benne à gravats, mais des actes d'incivilité (dépôt d'ordures ménagères,...) ont obligé la CCDS à la retirer. Dommage pour tous les autres samériens qui devront maintenant les transporter à Longfossé, dans l'attente d'un nouvel essai, en cours de négociation.

ÉTÉ 2011

■ La Ville offre des dictionnaires aux élèves entrant au collège



En marge du 14 juillet, des enfants de Samer passant du CM2 en sixième ont reçu un magnifique dictionnaire offert par la municipalité et les encouragements pour l'entrée en secondaire. Un bien bel outil qui doit pouvoir contribuer à une bonne entrée au collège.

■ Ça bouge aux centres de loisirs !

A chaque petites vacances scolaires et l'été, la municipalité, l'adjoint à la jeunesse M. Yanick Carlu, organisent des accueils de loisirs, pour les enfants maternels de 3ans 1/2 à 6 ans, primaires de 6 à 12 ans, ados de 13 à 16. Depuis ce mois d'octobre 2011, les centres de loisirs de vacances concernent également les ados. L'été, les 3 centres fonctionnent tout le mois de juillet, et les quinze premiers jours du mois d'août. Les accueils de loisirs 2011 (été et petites vacances) ont accueilli 998 enfants et jeunes, qui ont pu découvrir de nombreuses nouvelles activités, des jeux et grands jeux d'extérieur ; les primaires sont allés à Plopsaland en Belgique, tandis que les ados ont découvert le parc de Walibi en Belgique, et ont posé pour la photo devant l'Atomium de Bruxelles.



Les joies du camping

Les primaires sont allés à Beaurainville avec en activité principale des randos kayak ou canoë et des jeux en forêt ; ils ont aussi pu profiter des veillées. Au mois d'août, les jeunes ont campé dans les jardins de l'abbaye.

Les sorties :

-Primaires : aqualud, cinéma, plage, piscine, forêt, Labyparc, etc. ...

-Maternels : plage, ferme pédagogique, Kid & Boul, mont soleil, cinéma, élevage d'alpagas, parc de Dennebroeucq, et beaucoup d'autres activités et sorties.

-Ados : basés aux jardins de l'abbaye, ils sont allés camper à Merlimont, ont découvert de nouvelles activités, telles que le char à voile, le pilotage de cerf volant, le bowling, la patinoire, Aqualud, accrobranche, des jeux et grands jeux d'extérieur, ballades et jeux nocturnes sur sentiers balisés, concert de rock et jeux de plage, farniente, feux de camp. Ils ont aussi appris à gérer le budget alimentaire, la préparation des repas, et la gestion des tâches de la vie quotidienne.

Nos accueils de loisirs sont dirigés par :

Les primaires : Pascal Billet et ses deux adjointes, Muriel Blaisel et Aurore Beausse. Pour le mois de juillet, il y avait 13 animateurs diplômés, 6 stagiaires et 1 non diplômé ; pour août, 5 animateurs diplômés.

Les ados : Jérémy Lefebvre et 3 animateurs diplômés.

Les maternels : Audrey Knobloch et son adjointe Murielle Capron avec, pour juillet, 10 animatrices

diplômées, 4 stagiaires et en août, 3 animatrices diplômées. Soit un total de 52 personnes.

L'accueil de loisirs permanent qui fonctionne les mercredis et ou les samedis après-midi hors vacances scolaires.

A la tête de tout ce petit monde, Rémi Darque, directeur du service jeunesse et coordinateur des accueils de loisirs, assisté de deux collaboratrices, Ludivine Baillieu, et Véronique Mombaillard.

Si vous désirez plus de renseignements, rendez-vous sur www.ville-samer.fr.

■ Journée des peintres



Chaque année, la municipalité organise "la journée des peintres dans la rue" le 14 juillet. Une exposition durant la journée et le vote du public achève cette journée

SEPTEMBRE 2011

■ Un succès grandissant pour le concours de façades fleuries



Des fleurs sur les façades, dans les jardins, un fleurissement pour sa maison mais aussi pour les gens qui passent devant, tel est le but du concours des façades et maisons fleuries.

Le concours, qui a lieu depuis plus de 40 ans, est réparti en quatre catégories. D'abord pour les maisons avec jardin sur rue de moins de 25 m², ensuite les maisons avec jardin sur rue de plus de 25 m², les maisons avec balcon ou terrasse et enfin les maisons avec possibilité limitée de fleurissement. Toute la population peut donc participer à ces concours de beauté !

Dans la salle du musée, les participants ont pu admirer leurs façades ou jardins sur les photos prises par le jury. Cyril Naudet, président du jury, a remercié les participants pour leurs efforts fournis malgré une météo capricieuse et un été froid et humide qui favorise la pousse des ordures. Il n'empêche, les jardins et les façades ont toujours été bien tenus, ce qui a demandé un effort de travail supplémentaire.

Claude Bailly, Maire, a également remercié les employés communaux pour l'embellissement de la commune.

Depuis 3 ans maintenant, la commune récompense les plus fidèles participants : Monsieur et Madame Gilles Vasseur ont reçu le prix de la ville pour 20 ans de participation et Monsieur et Madame Lucien Pruvost pour 30 ans de participation et 10 ans en tant que membre du jury ; ils ont reçu le prix d'honneur des façades fleuries.

■ Les journées du patrimoine au musée JC Cazin



Les oeuvres de la famille Cazin acquises depuis le début de l'année ont été mises à l'honneur et présentées au conseil municipal lors de la Journée du patrimoine du 18 septembre.

Eric Pochet, bénévole et passionné de l'histoire de cette famille, a pu tout au long de la journée offrir aux visiteurs une visite guidée.

■ La brocante "estivale" des Amis de la Musique



C'est sous le ciel bleu de cet été indien que s'est déroulée la désormais très attendue brocante de l'association « les amis de la musique » drainant nombre d'amateurs avertis ou de badauds venant chiner çà et là la pièce rare pour les uns ou le coup de cœur pour les autres.

Et personne ne s'y était trompé, les exposants, toujours plus nombreux avec plus de 500 mètres d'étals et les acquéreurs potentiels à l'œil inquisiteur. Côté animations, le midi, les Majorettes parcouraient la brocante, tandis que l'après-midi, l'orchestre d'harmonie offrait un concert aux nombreux visiteurs, venus sans discontinuer toute la journée.

■ Carton plein pour le loto-quine de l'école Coustès



Le comité des parents d'élèves de l'école élémentaire Lucien Coustès de Samer organisait un loto-quine au profit de l'association "Les enfants d'abord" ; ce dernier, qualifié de « géant » sur les affiches, s'est très vite transformé en un très grand succès et se jouait dès l'ouverture à guichet fermé.

Avec deux cent participants, les organisateurs se sont vus dans l'obligation de refuser plus de joueurs pour des raisons de place et de sécurité. Beaucoup de lots distribués au cours de ce loto-quine, dont la majeure partie a été offerte par des commerçants et artisans de Samer et des environs.

OCTOBRE 2011

■ La sélection des Benjamins du Pas-de-Calais de Basket à Samer



La sélection des Benjamins du Pas-de-Calais 2011/2012 de Basket est venue s'entraîner à la salle Le Trion sous la responsabilité de Frédérique Danius et Thiphonie Favre. La sélection est une récompense, un honneur, une distinction pour les 16 joueurs retenus.

Merci à M. et Mme Coeugnet, responsables de la section basket de l'amicale laïque, de les avoir accueillis dans la salle communale.

■ La Coupe Nationale des vétérans de tennis de table à Samer



La coupe nationale des vétérans de tennis de table, échelon départemental, a été organisée dans notre commune par Samer Tennis de Table, avec la participation de la ville de Samer représentée par M. Pascal BALLY, Adjoint aux sports.

■ Les couleurs du temps : une exposition de photographies et de peintures au côté des oeuvres de Cazin



Dans le cadre de l'opération « Portes ouvertes des ateliers d'artistes », l'association Samer Loisirs pour tous a organisé en partenariat avec la ville une exposition photos et peintures, « Les couleurs du temps ». Les onze peintres, Dominique Magnier,

Jacqueline Fichaux, Evelyne Bultel, Claudine Veillat, Jean-Pierre Coinon, Thérèse Segret, Bernadette Monsterlet, Jean-Claude Duhamel, Jean Seloche, Micheline Potez et Richard Brancaléoni ont partagé leur passion avec des styles différents.

Et pour la première fois, quatre photographes amateurs, Lucille Bruyez, Yanick Carlu, Nicolas Fourrez et François Butel, ont exposé leurs prises de vue.

Nature, paysages, les enfants de Birmanie, etc., pour faire découvrir leur passion pour la photo sans retouches.

■ Les écoliers de Saint Wolmer ont couru au profit d'ELA



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Saint-Wolmer se sont rendus à Marquise pour participer au cross des écoles catholiques.

Au total, 700 enfants ont couru, et les élèves de l'école ont récolté la somme de 70 € pour l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies).

L'école a participé également à la dictée d'ELA, qui marque le coup d'envoi de la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie ». Cette dictée lance la semaine nationale d'ELA qui se déroulait du 15 au 22 octobre.

■ Team Models Car a fêté ses dix ans de bolides !



La section modélisme Team Models Car de l'association Samer Loisirs Pour Tous a fêté ses 10 ans.

Team Models Car, sous la responsabilité de Eric Quéva, reçoit chaque samedi les 25 accros de la voiture radiocommandée à moteurs thermique ou électrique de toute échelle.

Ils se réunissent dans leur local situé allée Jean Bardol (derrière la mairie), pour se rendre ensuite sur le parking de l'école maternelle pour régler et faire rouler leurs petits bolides.

Mais Team Models Car c'est aussi des rencontres, des démonstrations, des courses. La dernière en date est

Marle-les-Mines, avec pour certains quelques petits soucis mécaniques. « Mais on passe un bon moment entre copains et, le principal, c'est de s'amuser », souligne Eric Quéva. Longue vie à eux !

NOVEMBRE 2011

■ Régénération du terrain du stade Jean Basilien



Le terrain de football a été régénéré avec un décompactage et incorporation de sable jusqu'à environ 25 cm.

Le traçage du terrain se fera de manière régulière.



■ Pour Halloween, les petits fantômes ont envahi les rues de la commune



L'accueil de loisirs primaire, dirigé par Pascal Billet et Muriel Blaisel, son adjointe, a accueilli 135 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Encadrés par 11 animateurs, ils ont participé à différentes activités pendant les vacances de la Toussaint: décoration, fabrication de costumes, masques, bougies, atelier cuisine, jeux sportifs, pique-nique, sortie à Kid & Boul, cinéma, déplacement à Opal'aventure...

Pour Halloween, ils sont tous partis à la recherche du fantôme de Samer à travers la ville. Finalement, ils l'ont trouvé, c'était le fantôme de Jean-Charles Cazin.

Le prochain accueil aura lieu pendant les vacances de février.

Plus d'infos sur : www.ville-samer.fr, onglet "jeunesse/éducation" puis "jeunesse/accueils de loisirs"

■ Succès du 21^{ème} gala des Dancings Stars



Alain Delorme a partagé la scène avec les majorettes. Dimanche, les 32 majorettes ont évolué de nouveau sur la scène en présence de Richard Watson. La salle des fêtes était comble. Éclair Disco Show assurait la musique et « Papy » présentait et animait le spectacle. Depuis, les répétitions ont repris afin de préparer le festival du 29 avril.

■ L'Orchestre d'Harmonie a accueilli l'harmonie de Noyon



Pour son concert d'automne, notre Orchestre d'Harmonie avait invité celui de Noyon, ville de l'Oise, et offrait aux Samériens un spectacle de haute qualité. La première partie fut animée par la formation Samérienne sous la direction de M. Sébastien Pont ayant pour adjoint M. Philippe Botte ; la seconde par l'ensemble Noyonnais dirigé par M. Vincent Odier épaulé par M. Rodolphe Proisy et pour terminer une troisième réunissant l'ensemble de ces virtuoses.

Une merveilleuse soirée où le spectateur était transporté dans un répertoire chatoyant, emmené dans un tour du monde de la musique, avec pour guides ces illustres compositeurs hétéroclites comme Schwarz, De Haan, Waignein, Haëndel, Henry VIII, L. Hosay et Marquez.

M. Claude Bailly, Maire et mélomane averti, assistait à cette représentation et se voyait remercié et félicité pour le soutien constant de la municipalité à son école de musique et à son harmonie.

Rendez-vous est pris en mars 2012 à Noyon pour une réciprocité musicale et un accueil, soyons en sûrs, des plus chaleureux.

■ Le défilé du 11 novembre haut en couleurs...



Bravant le froid sec de cette fin de matinée de novembre, les samériens sont venus en nombre pour rendre hommage aux victimes des conflits impliquant nos soldats engagés pour la défense de notre liberté, l'honneur de notre drapeau et le maintien de la paix dans le monde.

Il est 11 heures, ce 11.11.11 lorsque le cortège s'ébranle, emmené par notre bataillon de majorettes au son de l'harmonie municipale, de la mairie en direction du monument aux morts.

Après les dépôts de gerbes de la municipalité, des anciens combattants et du comité de la légion

d'honneur, la très émouvante sonnerie aux morts retentit, suivie de La Marseillaise reprise par les enfants des écoles accompagnés par l'harmonie municipale.



■ Remise de médailles du travail



Suite au défilé au monuments aux morts, toute l'assemblée se retrouvait à la salle des fêtes où MM. Claude Bailly et Joël Legrand prirent la parole avant de remettre les diplômes des médaillés du travail et des assiettes commémoratives aux récipiendaires émus, venus en famille pour l'occasion. Remercions également les chefs d'entreprises qui se sont déplacés pour octroyer ces distinctions à leurs employés.

C'est après le verre de l'amitié offert par la municipalité que se terminait cette journée du souvenir.

■ 1^{er} Cross pédestre de la biche



C'était une première pour l'US Cyclo Samer : remplacer la course de VTT et de cyclo-cross par un cross pédestre. Et ce fut une réussite aux dires des 81 participants (y compris les enfants) qui ont apprécié le tracé et l'accueil des organisateurs. Bien sûr, les prochaines éditions devraient accueillir un plus grand nombre de participants.

C'est à la salle des fêtes que furent remises les récompenses : un magnifique trophée pour Fabrice Lecarpentier et de très nombreuses coupes aux vainqueurs de chaque catégorie par MM. Pascal Bally (adjoint aux sports), Claude Flament (Président de l'US Cyclo), Christophe Douchain et Nathalie Pouly (du comité des fêtes de Samer).

■ Assemblée générale de l'US Pétanque



L'assemblée générale de l'US Pétanque s'est tenue en mairie de Samer. Son président, Hubert Baly, après avoir remercié la municipalité pour l'aide logistique que celle-ci lui apporte tout au long de l'année, et M. Pascal Bally, adjoint aux sports et son conseiller délégué, M. Marcel Trupin pour leur présence, a présenté un rapport moral sur la saison écoulée en insistant sur le dévouement de certains bénévoles, et sur la bonne entente générale qui règne entre les adhérents.

Après l'intervention de la secrétaire, quitus fut donné au

trésorier pour sa tenue des comptes financiers, s'en suivit la remise des récompenses du Challenge 2011 qui a vu la victoire de Fabrice Saint-Georges, suivi de Olivier Soret et de Gonzague Baillieu.

■ La Sainte Patronne des musiciens, Cécile, honorée à Samer



Samedi 19 novembre, 18 heures sonne au clocher de notre église, une musique lointaine interpelle les quelques passants déambulant sur la place ; les regards se dirigent vers la rue du Breuil où arrive en costume d'apparat notre harmonie municipale. La troupe traverse alors la place et se dirige vers le monument aux morts où M. Claude Bailly, Maire, déposera une gerbe en souvenir et à la mémoire des musiciens disparus. Egalement présents à cette cérémonie pour la municipalité MM. Henri Janczarski, Yanick Carlu, Pascal Bally et Cyrille Naudet, sans oublier M. Alain Maquinghen porteur t de la double casquette d'élu et de musicien ; tous se recueillirent en observant une minute de silence. Le cortège s'ébranla de nouveau, direction le centre ville et ensuite notre magnifique église Saint-Martin où allait se dérouler une somptueuse messe de Sainte-Cécile animée par notre Orchestre d'Harmonie et la Chorale Paroissiale dirigée par Mme Thérèse-Marie Fontaine. Grandiose, ce qualificatif paraît moindre au vu du résultat, sous la direction d'un Sébastien Pont transcendé par l'événement et l'acoustique du lieu.

L'assemblée se transporta ensuite à la Mairie, salle du musée, pour la remise des récompenses et distinctions aux élèves de l'école de musique très nombreux, est-il nécessaire de le rappeler. Ensuite, ce fut une remise de diplômes et médailles aux musiciens et aux majorettes pour leurs années de présence et de fidélité au sein de leurs formations.

■ La commune s'est équipée de défibrillateurs cardiaques

Ils ont été installés aux salles de sport du Trion et Lemanski, à la salle Mory et au stade Jean Basilien.

Pascal Bally, Adjoint aux sports, a mis en place quelques séances de formation pour les associations.

Un défibrillateur est un appareil portable dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique.

Il est utilisable par les secouristes, par les pompiers mais aussi par des personnes non formées.

La défibrillation précoce, associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

